



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Synergie-Togo élit Brigitte AMEGANVI
à la présidence de son bureau exécutif**

Paris, le 1er juillet 2026



Réunie en assemblée générale le 21 juin 2026, l'association de la société civile Synergie-Togo a élu Madame Brigitte AMEGANVI à la présidence de son bureau exécutif.

Cette assemblée générale a permis d'examiner le bilan des activités de l'exercice écoulé et d'adopter le rapport d'activités du secrétariat ainsi que le rapport financier présenté par la trésorerie.

Économiste franco-togolaise, titulaire d'un MBA de HEC Paris, Brigitte AMEGANVI compte plus de trente années d'expérience en tant qu'experte-consultante en stratégie. Elle est également engagée de longue date au sein de la société civile et de la diaspora togolaise, avec un intérêt particulier pour la démocratie, la gouvernance et les droits humains en Afrique, particulièrement au Togo.

Les membres de Synergie-Togo ont salué le travail accompli par l'équipe sortante et exprimé leur reconnaissance pour son engagement constant au service des objectifs de l'association.

Synergie-Togo est une association de la société civile engagée pour la promotion de la démocratie, de la gouvernance et des droits humains.

Fait à Paris, le 1 juillet 2026
Contact presse
Ekoué FOLI-BEBE
Secrétaire général
06 14 88 31 21
contact@synergietogo.com

À propos de Synergie-Togo

Association sans but lucratif, Synergie-Togo, créée à Paris en 2008, a pour objectif de défendre ainsi que de représenter les droits et intérêts du Togo et de la Diaspora togolaise tant dans les pays d'accueil qu'au Togo.

Soucieuse de contribuer au développement économique, social et culturel du Togo, Synergie-Togo ambitionne de rassembler, unir et mobiliser les compétences des Togolaises et Togolais dans toutes ses composantes, comme levier stratégique tendant à l'établissement de relations harmonieuses entre toutes les composantes des populations Togolaises in situ et à travers le monde. À cet effet, Synergie-Togo visera la sensibilisation des membres de la diaspora Togolaise pour une prise de conscience relative au devoir de solidarité qui s'impose à eux vis-à-vis de leur pays d'origine.

Synergie-Togo est disponible, en qualité de facilitateur, dans les processus d'organisation de la paix et de la solidarité entre les peuples, partout où besoin sera. Elle pourra en outre participer, en tant qu'observateur international, à toute évolution structurante de la démocratie tels que les processus électoraux et/ou contribuer à faciliter les règlements pacifiques des conflits.

De façon concomitante, Synergie-Togo sert de cadre de réflexion et d'élaboration de travaux relatifs à la promotion des droits humains, à la valorisation de la démocratie, à la lutte contre la corruption et contre les nouvelles formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers. L'association Synergie-Togo servira également de cadre à la défense des communautés victimes de crimes économiques et politiques.

Synergie-Togo pourra initier toutes procédures judiciaires devant les juridictions nationales, régionales et internationales aux fins de favoriser le retour à la démocratie au TOGO et par conséquent aux fins de lutter contre la corruption et les manquements à l'intégrité et la probité sous toutes ses formes.

Elle pourra également initier toutes actions devant les institutions nationales, régionales et internationales aux fins de poursuivre les mêmes objectifs et proposera aux acteurs de la société civile et politique togolaise, toutes recommandations et actions aux fins d'assurer et de consolider le retour à l'Etat de droit et de la démocratie.